



Convocation :..... 02.06.2026  
Affichage :..... 02.06.2026

Membres ( statutaires.... 10  
( présents..... 8  
( votants..... 8

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU COMITÉ SYNDICAL**

### **SÉANCE DU JEUDI 11 JUIN 2026 À 18H00**

**N° 2026/6**

**Objet : concours « Challenge Sprint'EE » Le challenge Étudiant Entrepreneur - attribution des dotations financières**

#### **Membres présents :**

##### **Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :**

M. Fabrice CABRAL, Mme Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD, M. Christophe MOUNIÉ, Mme Virginie CALLEJON

##### **Conseil Départemental du Tarn :**

M. Michel BENOIT, Mme Isabelle ESPINOSA, MM. Didier HOULÈS, Christophe TESTAS.

#### **Secrétaire :**

M. Christophe MOUNIÉ

#### **Assistaient également à la réunion :**

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Mme Lucile MIALHE, Directrice de l'Éducation - Conseil Département du Tarn

## Délibération n° 2026/6

### Challenge Étudiant Entrepreneur « Sprint'EE » - attribution des dotations financières aux lauréats

Le Président ayant exposé,

Le Syndicat mixte apporte depuis plusieurs années son soutien à des initiatives convergentes pour insuffler aux jeunes l'esprit d'entreprise et d'innovation qui a façonné la culture du territoire.

Depuis 2018, a été institué le concours « Les étudiants créateurs de Castres-Mazamet » et, depuis 2021, le Challenge « Sprint'EE » tous deux destinés à récompenser l'esprit d'entreprise et d'innovation des étudiants de Castres-Mazamet.

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet alloue au Syndicat mixte une participation spécifique pour doter les prix des lauréats de ce concours et de ce challenge.

Le Challenge « Sprint'EE » qui a pour objectif de sensibiliser et préparer les étudiants à concourir, s'est tenue les 16, 17 et 18 mars 2026 à l'École d'ingénieurs ISIS.

Le Jury, réuni le mercredi 18 mars 2026, a auditionné les candidats et décerné les Prix comme suit : le Grand Prix doté de 800 € et deux Prix spéciaux du Jury dotés de 500 € chacun.

Ces prix étant alloués à trois groupes lauréats, sont à répartir en dotations individuelles aux 23 étudiants constituant ces trois groupes, conformément au tableau joint en annexe à la présente délibération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

- décide d'attribuer à chacune et chacun des 23 lauréats 2026 du Challenge « Sprint'EE », les dotations financières individuelles correspondant aux prix décernés, indiquées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération.

Les crédits sont inscrits au budget principal, chapitre 65, nature 65748.

Fait et délibéré à Castres, le 11 juin 2026

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Fabrice CABRAL

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le 16/06/2026

ID : 081-258101815-20260611-2026\_6-DE



### challenge Sprint'EE 2026

Equipe	NOM Prénom	montant à verser
GRAND PRIX 800 € pour le groupe	AGNAGAY Wiame	114.29 €
	BERKANE Yasmina	114.29 €
	BRAHAM Mohammed Aziz	114.29 €
	CHABANI Adam	114.29 €
	DUJANCOURT Estéban	114.28 €
	KINNOUS Riyad	114.28 €
	VAITI Aiolah	114.28 €
	<b>TOTAL</b>	<b>800.00 €</b>
PRIX DU JURY TECHNOPOLE 500 € pour le groupe	ASKRI Chayma	62.50 €
	BEN REJEB Ahmed	62.50 €
	DELARUE Rémi	62.50 €
	FELLAGUE ARIOUAT Adelayoum	62.50 €
	JONNIAUX Mathieu	62.50 €
	LAYMAJOUX Amandine	62.50 €
	ROUANET Julie	62.50 €
	SFEYHI Mahdi Abdelrahmen	62.50 €
	<b>TOTAL</b>	<b>500.00 €</b>
PRIX DU JURY La Poste Santé & Autonomie 500 € pour le groupe	ATTIA Neirouz	62.50 €
	BOURJILA Wiame	62.50 €
	COLLARD Baptiste	62.50 €
	FESTA Joey	62.50 €
	GHAZOUANI Mohamed Islem	62.50 €
	MEYER Mathis	62.50 €
	PERRIER Maxime	62.50 €
	PUYDARRIEUX Emilie	62.50 €
	<b>TOTAL</b>	<b>500.00 €</b>